

**Métropole Aix - Marseille - Provence**

Direction Métro Tramway

Acte d’Engagement

MISSION D’ASSISTANCE FONCIERE

POUR LE PROJET D’EXTENSION NORD ET SUD DU TRAMWAY DE MARSEILLE ET DE CREATION D’UN SITE DE MAINTENANCE ET REMISAGE ET DE PARCS RELAIS

**NUMERO DE LA CONSULTATION** : **71190345**

**NUMERO DE L’ACCORD CADRE : ……………………….**

# Généralités

Il s’agit d’un marché de services

# Contractants

Entre

***L’Entité adjudicatrice: la METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE***

58 Boulevard Charles Livon

13007 Marseille

représentée par Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence ou son représentant

**et**,

***L'entreprise / Le groupement :***

En cas de candidature individuelle

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire : |  |
| Adresse professionnelle : |  |
| Téléphone : |  |
| Télécopie : |  |
| Courriel : |  |
| \* agissant pour mon compte  \* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...) |  |
| Raison sociale : |  |
| Domicilié à : |  |
| Téléphone : |  |
| Télécopie : |  |
| Courriel : |  |
| Dont le siège social est à : |  |
| Téléphone : |  |
| Télécopie : |  |
| N° Siret : |  |
| Code APE : |  |

En cas de candidature sous forme de groupement d'entreprises

- 1er co-contractant (mandataire du groupement) :

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société ...........................

Adresse professionnelle : ..........

Code Postal : .......... Ville : ..........

Tél : ..........

Fax : ..........

Courriel : ..........

N° SIRET : .......... Code APE : ..........

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société ...........................

Adresse professionnelle : ..........

Code Postal : .......... Ville : ..........

Tél : ..........

Fax : ..........

Courriel : ..........

N° SIRET : .......... Code APE : ..........

\*(Rayez les mentions inutiles)

L'opérateur économique ................................................... est le mandataire des opérateurs économiques groupés

🞎 solidairement (\*)

🞎 conjointement (\*)

*(\*) cocher la mention utile*

En application de l’article R. 2142-24 du code de la commande publique, le mandataire des entreprises groupées conjointes, est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l’Entité adjudicatrice.

Désignation du responsable de l’exécution du marché :

|  |  |
| --- | --- |
| Le directeur de projet, responsable de l’exécution des prestations du marché, est : |  |
| L’avocat spécifiquement affecté à l’exécution du marché, est : |  |

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, le signataire ou l'ensemble des membres du groupement s'engage(nt) sans réserve à les respecter et exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après.

# Durée du marché et délais d’exécution

Le marché est passé pour une durée de quarante-huit mois (48) à compter de sa notification. Le présent marché est reconductible tacitement deux fois deux ans. Le titulaire ne peut s’y opposer.

Dans l’hypothèse où l’Entité adjudicatrice ne souhaite pas reconduire le marché, le titulaire sera informé trois mois avant l’échéance de reconduction.

Les délais d'exécution des prestations sont indiqués dans le CCAP.

# Prix et montant du marché

## Montant du marché

**Le marché sera traité à prix unitaires.**

Les prix unitaires sont listés au Bordereau des prix unitaires.

L

e prix de règlement sera déterminé en affectant les prix unitaires aux quantités réalisées.

## Variation du prix :

Le marché est à prix révisables dans les conditions définies au CCAP.

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de la date limite de remise des offres.

Ce mois est appelé mois "zéro" (M0), soit le mois de ...................

# Règlement du marché

L’Entité adjudicatrice se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous.

Coordonnées bancaires

En cas de candidat unique ou de groupement solidaire sans répartition de paiement :

*Compte ouvert au nom de :*

*IBAN : ...........*

*BIC : ..............*

*Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).*

Les paiements seront effectués sur un compte unique ouvert au nom de chacun des membres du groupement, ou sur le compte du mandataire, qui devra alors être dûment habilité par chacun des co-traitants.

En cas de groupement conjoint ou de groupement solidaire avec répartition de paiement :

- Compte ouvert au nom de :

Domiciliation :

IBAN : ...........

BIC : ..............

Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).

- Compte ouvert au nom de :

Domiciliation :

IBAN : ...........

BIC : ..............

Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).

Le comptable assignataire des paiements est le Receveur des Finances de la Métropole Aix-Marseille Provence

# Acomptes

Conformément aux articles R. 2191-21 et suivants du code de la commande publique, les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes correspondant à la valeur des prestations auxquels ils se rapportent.

Les paiements s'effectueront trimestriellement.

# Avances

Conformément aux dispositions de l’article R. 2191-3 du code de la commande publique, le titulaire a droit à une avance dans les conditions fixées au CCAP.

Je renonce au bénéfice de l’avance :

OUI / NON (Rayez la mention inutile)

*En l’absence d’indication, le titulaire est présumé refuser l’avance.*

# Sous-traitance

L**a sous-traitance est interdite** pour les prestations juridiques relevant de la loi du 13 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judicaires et juridiques.

En dehors du cas précédent et en application des articles R. 2193-1 et suivants du code de la commande publique, la sous-traitance est autorisée.

Les déclarations de sous-traitance que j'annexe au présent document comportent :

* Un engagement écrit du sous-traitant
* Une déclaration du sous-traitant mentionnant les éléments figurant à l'article R. 2193-1, du code de la commande publique
* Une déclaration du sous-traitant justifiant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une exclusion de la procédure de passation

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé de compte du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de

*En chiffres : .................... € TTC*

*En lettres : ......................................................................*

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

* *Montant total du marché € TTC : ....................*
* *Montant acte(s) de sous-traitance € TTC : ....................*
* *Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC : ...................*

# Engagement et signature du candidat

|  |
| --- |
| **A……………………… , le ………………………** |
| Le(ou les) candidat(s) : (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché) |

# Engagement et signature de l’entité adjudicatrice

|  |
| --- |
| **A……………………… , le ………………………** |
| L’entité adjudicatrice : |